

Falaise

# Lettres ouvertes contre la fermeture d'une classe

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 15 juin 2018

485 mots



*À la prochaine rentrée, l'école de Bernières-d'Ailly sera fermée. - Crédit Archives Ouest-France*

Dans une lettre ouverte adressée à la conseillère départementale, le maire s'interroge sur le rôle qu'elle a joué dans la perte d'un poste sur le regroupement scolaire.

La polémique

À l'origine de l'affaire, il y a la décision de la municipalité de Bernières-d'Ailly de quitter le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) formé avec Courcy, Jort et Vendeuvre. Une annonce faite en avril. La commune a fait le choix de rejoindre le RPI de Morteaux-Coulibœuf.

Désormais, les trois communes restantes cherchent à sauver le troisième poste de leurs écoles, menacé après ce départ. Or, pour Didier Berhault, le maire de Courcy, la conseillère départementale du canton et vice-présidente de la communauté de communes du Pays de Falaise a joué un rôle. Tout au moins, a apporté du poids dans la décision.

Dans une lettre ouverte adressée à Clara Dewaële, le premier magistrat relève sa présence à la réunion avec l'inspection académique, aux côtés des maires de Morteaux-Coulibœuf et Bernières-d'Ailly. Pour lui, cette participation était une forme de « **soutien, à la fois départemental et intercommunal** », au transfert du poste d'enseignant.

Didier Berhault lui reproche ainsi de « **n'avoir eu aucune considération pour les habitants de nos communes** ».

Mais Clara Dewaële s'en défend. Dans une lettre ouverte, elle assure avoir participé à la réunion « **pour discuter de la fermeture d'une classe de l'école de Morteaux-Coulibœuf. J'ai eu la surprise de constater la présence de Mme Hinard (maire de Bernières) et en même temps d'apprendre la décision de son conseil municipal de fermer son école** ».

**Neuf enfants à Bernières-d'Ailly**

Pour elle, la « **polémique** » n'a pas lieu d'être. « **Il va de soi que je suis à l'entière disposition**

**des parents et de tous les élus de Jort, Vendeuvre et Courcy pour travailler au devenir du RPI dont je me suis d'ailleurs entretenu avec l'inspecteur d'académie ».**

Daniel Haghebaert, maire de Vendeuvre, « **veut bien la croire** ». « **Mais le soutien du Département a certainement été acquis** », estime-t-il, renvoyant également à la réunion avec l'inspection académique.

Mais ce qui inquiète avant tout l'élu, c'est ce « **transfert** » de poste d'un regroupement à un autre, auquel aucune des communes ne s'attendait. « **C'est une nécessité. On a bien quelques élèves en moins, mais on entend bien les récupérer.** »

« **Il n'y a que neuf enfants qui allaient à Bernières-d'Ailly** », souligne également Jean-François Guillemot, premier magistrat de Jort. Dont trois qui « **veulent continuer leur scolarité dans le même RPI** ».

Un « **accord tacite** » de l'inspection académique donnerait au regroupement la possibilité de conserver un troisième enseignant s'il compte environ cinq élèves supplémentaires à la rentrée prochaine.

C'est sur ce point que les élus veulent axer leurs efforts. « **On fait tout pour avoir trois classes à deux niveaux et non pas deux classes à trois niveaux.** » Une prochaine réunion devrait avoir lieu d'ici fin juin « **pour remettre les choses à plat** ».

Mariam FOURNIER.